

From: René REVOL

Sent: Monday, December 29, 2014 1

Subject: Suggestion pour le site du Colidre

Comme d'autres, j'ai été victime d'une arnaque héritée d'un site marchand peu recommandable !

En effet, j'ai commandé le 1/10/14 une HOTTE

aspirante télescopique sur le site **Electromarque.com** (*site très accrocheur !*), mais malgré mes relances puis mes mises en demeure de remboursement en recommandé AR, cet équipement n'a jamais été livré ni remboursé par le site marchand. Mes actions successives, via l'association **Que**

Choisir puis la DIRECTION **Départementale de Protection des Populations** (DDPP) de Côte d'Or, n'ont pas abouti. Par contre et sur ma demande, l'intermédiaire de paiement **PAYPAL** a mis un point d'honneur à me rembourser 10 jours plus tard et au nom de son partenaire **Electromarque.com**.

Finalement, j'ai émis un avis très négatif sur ce site marchand via Facebook mais j'ai la conviction que de telles déconvenues peuvent intéresser les membres du Colidre et je suggère d'insérer ce texte dans les "pièges à éviter".

PARIS 23/01/15 16:15

Mise en garde:

Je viens de subir une tentative de rançon venant de Daniel BATTU en transit à Zurich !! Au nom de notre amitié, il me réclamait 1500 euros en dépannage, et de toute urgence, suite au vol de tous ses papiers et carte bleue !!

J'ai failli passer à l'acte, mais après une nuit d'insomnie, j'ai réussi à joindre le vrai Daniel BATTU à son domicile. En fait, on lui a piraté sa messagerie (*ou il a communiqué son mot de passe, sans prendre garde au pseudo opérateur !*) et le pirate a pu réclamer des sommes d'argent plus ou moins astronomiques en simulant parfaitement les termes employés par un ami. Toutefois, la présence de deux fautes d'orthographe m'a interpellé car le vrai Daniel BATTU est un expert sur le plan rédactionnel.

Après l'arnaque du site marchand **Electromarque.com**, c'est ma deuxième mésaventure sur le Net qui devrait également intéresser les autres membres du Colidre à titre **préventif**.

C'est pourquoi, je suggère à nouveau de faire circuler ce type d'information dans la rubrique "Technique et Informatique" réservée aux Membres, en ouvrant un volet "pièges à éviter" par exemple.

René Revol